

Communiqué de presse – Bobigny, le 3 septembre 2020

La Seine-Saint-Denis passe au 100% lait bio dans ses crèches départementales

A compter de cette rentrée, les 55 crèches départementales de la Seine-Saint-Denis ne serviront désormais plus que du lait d'origine biologique aux enfants qu'elles accueillent. Avec ce nouvel engagement, le Département de la Seine-Saint-Denis passe une étape supplémentaire dans la transition environnementale et sanitaire de ses crèches.

Alors que la démographie est en enjeu majeur de la Seine-Saint-Denis, avec 28 000 naissances chaque année, le Département est un des rares en France à avoir fait le choix de conserver ses propres crèches. Au total, ce sont ainsi 3 000 enfants qui sont accueilli.e.s chaque jour dans les 55 crèches gérées par le Département de la Seine-Saint-Denis.

Au sein de ses crèches, le Département poursuit pour ambition de favoriser l'accès des enfants à des environnements laissant plus de place à la nature, à une période de la vie où les tou.te.s petit.e.s sont à la fois plus fragiles face aux substances nocives et polluantes, mais forment aussi leurs habitudes.

C'est pour cette raison que le Département de la Seine-Saint-Denis a décidé, à partir de cette rentrée 2020, de ne servir plus que du lait d'origine biologique dans l'ensemble de ses crèches. Une mesure inédite qui vient compléter le service de repas composés à plus de 20% d'aliments d'origine biologique, ou l'existence dans certaines crèches – comme Moulin Neuf à Stains – d'un système de consommation en circuit court avec les fruits et légumes du jardin.

Au-delà des enjeux d'alimentation, la mise en place d'un « référentiel jardin », l'obtention du label Ecolo-crèche, le recours à des produits ménagers naturels, ou encore l'utilisation de jouets recyclés dans de nombreuses crèches départementales de Seine-Saint-Denis témoignent également des efforts engagés par le Département en faveur de l'environnement et de la santé des enfants qu'il accueille.

« En choisissant de ne servir plus que du lait d'origine biologique dans nos crèches, nous continuons d'agir concrètement pour la santé des enfants de la Seine-Saint-Denis tout en répondant à l'urgence environnementale que nous connaissons et qui trop souvent touche d'abord les plus jeunes. Un volontarisme dont je suis particulièrement fier, et qui vient renforcer toutes les actions et efforts que nous avons déjà entrepris dans les crèches départementales avec Frédéric Molossi, Vice-président en charge de l'Enfance et de la Famille. »

Stéphane Troussel, Président du Département de la Seine-Saint-Denis

Contact Presse

Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

Grégoire Larrieu – glarrieu@seinesaintdenis.fr – 06 35 84 13 82